

HST-2207 : Question d'histoire européenne II : La France et la guerre de Louis XIII à la Révolution (1610-1789)

Automne 2024

Responsable : Michel Thévenin

Objectifs

- Comprendre le fait militaire en Europe et ses évolutions aux XVII^e et XVIII^e siècles par l'exemple de la France, acteur majeur des conflits de cette époque;
- Initier les étudiantes et étudiants à la nouvelle histoire militaire et ses concepts, approches, sources et méthodes.

Contenu

Sur son lit de mort, Louis XIV aurait avoué à son arrière-petit-fils et successeur, le futur Louis XV, qu'il a « trop aimé la guerre », l'exhortant à ne pas suivre son exemple et à, au contraire, chérir la paix. Pendant le règne du Roi-Soleil, long de 72 ans, la France a vu plus de la moitié de son règne consacré à la guerre. Malgré la royale recommandation, les 59 ans du règne de Louis XV sont eux aussi marqués par plusieurs longs conflits armés. L'époque moderne dans son ensemble voit la France s'engager de manière quasi continue dans des guerres la mettant aux prises avec d'autres puissances européennes majeures.

Le cours présente l'implication militaire du royaume de France dans les principaux conflits européens entre le règne de Louis XIII et le début de la Révolution française de 1789 tels que la guerre de Trente Ans, celles de succession d'Espagne et d'Autriche ou encore la guerre de Sept Ans. Le cadre chronologique choisi (près de deux siècles) permet de comprendre les raisons de l'engagement militaire des monarques français et les enjeux de la politique étrangère de ces derniers, entre opposition entre les maisons de Bourbon et de Habsbourg et rivalité avec la puissance britannique dans ce qu'une certaine historiographie désigne sous le nom de « seconde guerre de Cent Ans ». Le cadre spatial dépasse la seule Europe puisque le propos du cours englobe les extensions de ces conflits européens au sein des empires coloniaux des puissances belligérantes.

Au-delà d'un simple récit des guerres ayant secoué l'Europe (et ses colonies) aux XVII^e et XVIII^e siècles, ce cours se veut un moyen de questionner le fait militaire selon une approche très large se réclamant de la nouvelle histoire militaire par les liens tissés avec d'autres champs historiographiques comme l'histoire

des sciences, l'histoire culturelle, l'histoire politique ou encore l'histoire sociale. Articulé de manière chrono-thématique, le contenu du cours combine exposé chronologique des conflits et thématiques amenant des questionnements sur le temps long, parmi lesquelles :

- Les évolutions de l'art de la guerre dans ce qu'on appelle communément la « révolution militaire de l'époque moderne »;
- La place de la France dans ces évolutions : est-elle pionnière ou au contraire suiveuse dans l'adoption de doctrines tactiques ou de nouvelles technologies militaires? ;
- Les interconnexions entre sciences et guerre et l'impact de la « révolution scientifique » du XVII^e siècle sur la conduite de la guerre;
- L'évolution des cultures et mentalités militaires;
- L'essor de la littérature militaire normative et ses moyens de diffusion à l'échelle européenne;
- Les mobilités des savoirs et des individus militaires, en Europe et dans les colonies;
- La professionnalisation de l'armée : les efforts successifs pour séparer la sphère militaire de la sphère civile et la constitution d'une véritable société militaire;
- Les rapports entre la guerre et la société française, qu'il s'agisse des répercussions des conflits sur les populations civiles, de l'image changeante du soldat auprès de celles-ci ou encore de l'importance grandissante prise sur la place publique par les débats entourant l'armée française dans le dernier tiers du XVIII^e siècle;
- Les mémoires et représentations, anciennes comme actuelles, des guerres européennes (et coloniales) des XVII^e et XVIII^e siècles.

Bien que centré sur la France, le cours ne présente pas un royaume des Bourbons hermétique aux évolutions militaires de ses voisins, alliés ou ennemis. Les différentes thématiques abordées invitent au contraire à sortir des frontières du royaume et à élargir le champ de vision par des comparaisons avec les armées et sociétés des autres États européens. De même, si le propos du cours présente des concepts généraux et replace des (r)évolutions et processus dans le temps long, il met également l'accent sur les individus, afin de rejoindre une dimension humaine souvent méconnue de l'histoire de la guerre. En cela, ce cours en est un à la fois d'histoire militaire et d'histoire *des* militaires.

Fonctionnement

Le cours, donné en présentiel, adopte la formule d'exposés magistraux agrémentés de présentations PowerPoint. Les questions des étudiantes et étudiants sont les bienvenues afin d'offrir un supplément à la matière par des discussions interactives. Des lectures complémentaires sont suggérées sur le portail du cours pour approfondir le contenu de chaque séance.

Le portail du cours permet aux étudiantes et étudiants de consulter le plan de cours, les lectures complémentaires, les présentations PowerPoint (qui sont ajoutées chaque semaine après la séance de cours) et les consignes détaillées des évaluations.

Évaluations

- Travail 1: compte-rendu d'un ouvrage scientifique (parmi une liste fournie par l'enseignant) : 30% de la note finale;
- Travail 2: commentaire d'un document historique (parmi une liste fournie par l'enseignant) : 30% de la note finale;
- Examen de synthèse en fin de session portant sur la matière du cours : 40% de la note finale.

Bibliographie

Une bibliographie détaillée sera fournie sur le site de cours.

Politiques départementales